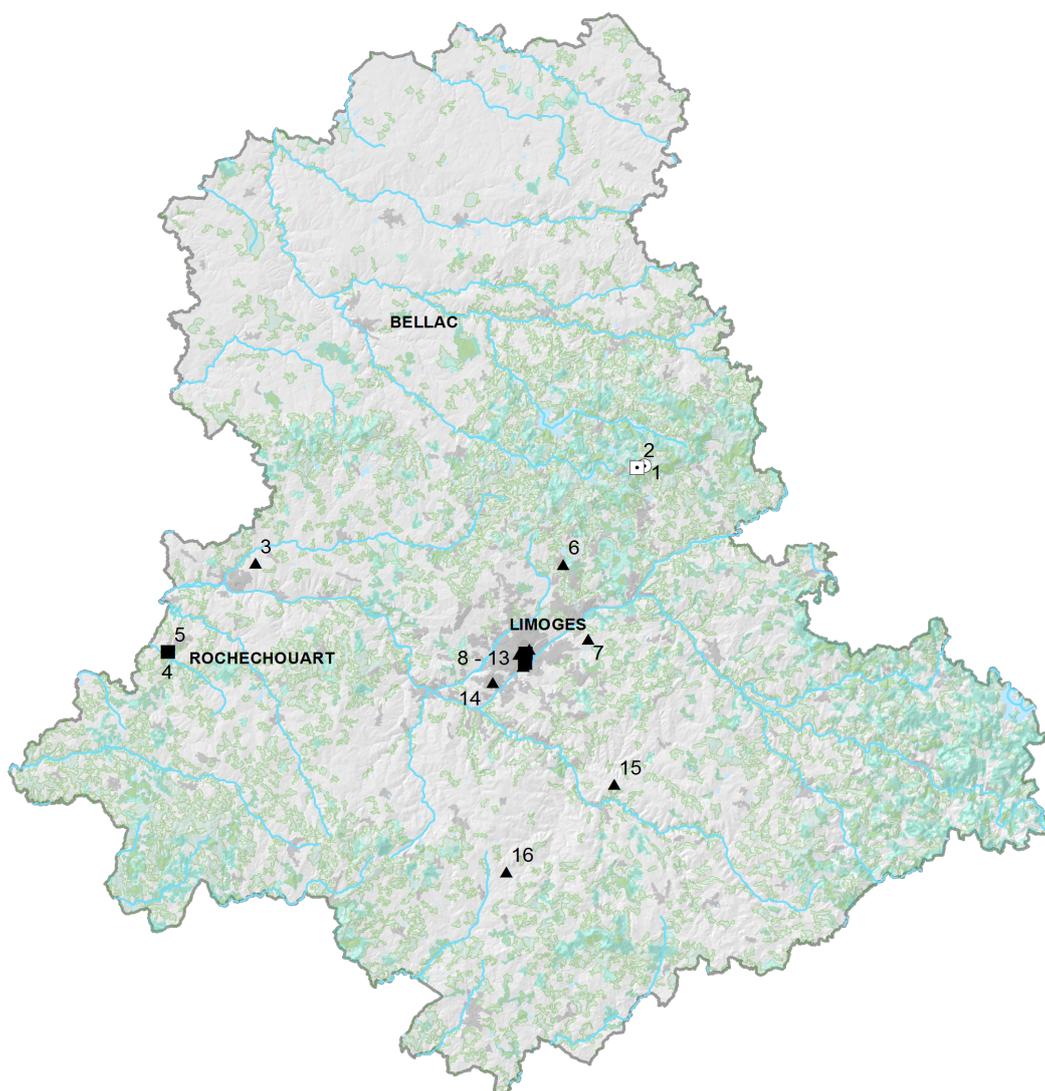


NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

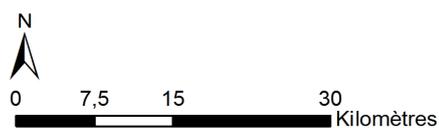
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
123661	ISLE	Rue Alfred de Vigny	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	14	426
123651	JANAILHAC	Extérieur de l'église	LEROUX Laure	BEN	SU	16	426
123614	LIMOGES	Beaune-les-Mines, église	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	6	427
123649	LIMOGES	Rue Fourie	CONTE Patrice	MCC	SD	12	427
123689	LIMOGES	Champ-de-Juillet	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	10	428
123693	LIMOGES	Jardin d'Orsay	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	11	429
123238	LIMOGES	Ancienne clinique Chénieux Rue Croix-Verte	MACARIO Raphaël	EP	FP	13	429
123638	LIMOGES	25, rue de la Roche-au-Gô	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	9	433
123703	LIMOGES	25, rue de la Roche-au-Gô	MANIQUET Christophe	INRAP	FP	8	434
123676	PANAZOL	Rue Alfred Dreyfus / la Croix de la Lieue	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	7	438
123525	ROCHECHOUART	La Ville	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	4	438
12-3641	ROCHECHOUART	Places Marquet et du Tilleul	GUILMIN Sandrine	INRAP	FP	5	439
123646	SAINT-HILAIRE- BONNEVAL	Chez Nanot	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	15	442
123382	SAINT-JUNIEN	ZA de Boisse	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	3	442
123662	SAINT-SYLVESTRE	Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FP	2	443
123675	SAINT-SYLVESTRE	Les Sauvages	CLOQUIER Christophe	BEN	PRT	1	446

**ISLE
Rue Alfred de Vigny**

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet de construction de trois maisons individuelles, rue Alfred de Vigny, sur la commune d'Isle (Haute-Vienne), sur une emprise de 1200 m² environ. Le projet est localisé dans un secteur très mal connu où quelques vestiges attribués au Néolithique ont été collectés sur le plateau de Cheyreau, en amont de la zone d'étude.

Un total de deux tranchées a permis de sonder 7,5 % de la surface. Les sondages n'ont livré aucune occupation structurée et pérenne et aucun mobilier archéologique.

Beausoleil Jean-Michel

**JANAILHAC
L'église**

En 2010, la restauration de l'église de Janailhac (87), entre Limoges et Saint-Yrieix, avait donné lieu à une première intervention de l'association Archéa concernant le suivi archéologique des travaux.

L'analyse des élévations, associée à des sondages effectués dans le chœur, avaient alors livré des données inédites concernant les évolutions architecturales de l'édifice, notamment dans ses phases les plus anciennes. Le potentiel archéologique de cet édifice n'était plus à démontrer lorsque le maire de Janailhac a signalé à l'association Archéa la mise en place d'une cuve de gaz, nécessitant une excavation de 2 x 3 m et 2,3 m de profondeur, à moins d'un mètre des élévations méridionales de l'édifice.

La fouille a été réalisée au mois d'octobre 2015. Elle a livré une occupation du terrain en trois phases : en premier lieu une aire d'ensilage, avec cinq silos sur 6 m² de superficie et au moins deux séquences de creusement. Le terrain fait ensuite l'objet d'un décaissement conséquent amputant de près de moitié les silos, possiblement lié à l'établissement d'un bâtiment perpendiculaire à l'église et dont subsistait au moins un mur. La zone fait finalement l'objet d'un remblaiement massif, à partir d'horizons incluant des tessons protohistoriques et antiques, confirmant l'ancienneté du peuplement.

Au moins de juin 2017, l'enlèvement de la précédente cuve de gaz a dicté une seconde intervention archéologique, nettement plus réduite dans la mesure où l'excavation était déjà réalisée et où les conditions de sécurité, avec des coupes de plus de 2 m de hauteur, limitait l'activité de l'équipe d'Archéa.

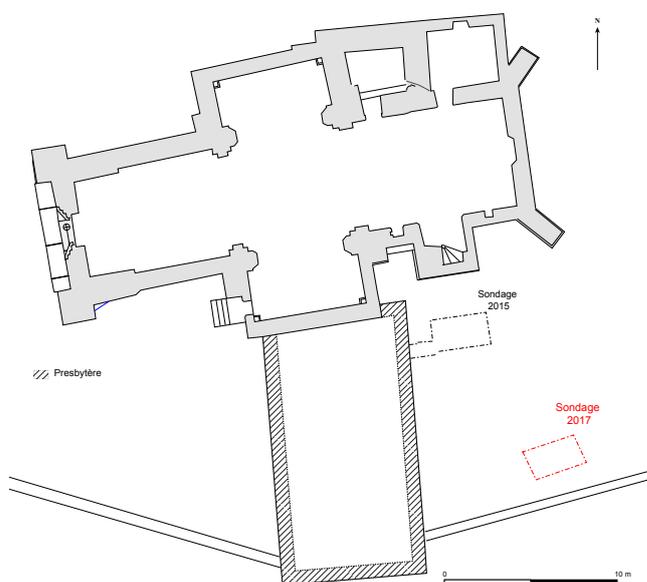


Fig. Localisation du sondage

Cette seconde fenêtre d'observation a confirmé l'existence de l'aire d'ensilage et son étendue vers le sud-est par la présence d'un silo. Il a été recoupé par un important creusement, dont l'envergure correspond visiblement à un fossé ou à l'aménagement d'un escarpement. De fait, une route contourne selon un tracé circulaire le chevet de l'église de Janailhac, se caractérisant par une différence d'altimétrie de près de deux mètres. Néanmoins, d'importants remblais possiblement récents rapportés pour modeler le terrain actuel laissent penser que le creusement observé en fouille est plus ancien que la création de la route. Il

pourrait correspondre à la création d'un fossé défensif autour de l'église de Janailhac, justifiant le titre de « Château » que lui accorde la toponymie locale.

Le mobilier recueilli ne permet pas d'avancer de datation, et une attribution à la période médiévale est peut-être hâtive, au regard des troubles qu'a connus la région lors des guerres de Religion, et qui a vu notamment se dérouler la bataille de la Roche l'Abeille à peu de distance de Janailhac.

Leroux Laure

LIMOGES

Beaune-les-Mines, église Saint-Christophe

La commune de Beaune-les-Mines se situe à 11 km au nord du centre-ville de Limoges. Le « quartier » est bordé à l'est par la vallée de la Mazelle, cours d'eau barré par le barrage de la Mazelle formant un étang. Dans les années 1970, la ville s'est développée à l'ouest de l'église. Comme son nom l'indique, Beaune-les-Mines est réputée avant tout pour ses mines d'arsénopyrite aurifère.

L'opération archéologique, prescrite par le Service régional de l'Archéologie, s'est déroulée autour de l'église Saint-Christophe. Cette intervention précède une éventuelle mise en drainage périphérique ainsi que des sondages géotechniques

Quatre sondages autour de l'édifice religieux ont été mis en œuvre. On note en premier lieu l'absence totale d'indices de sépulture (esquille d'os, épingles de linces ou éléments lapidaires). Le peu de mobilier exhumé est majoritairement attribuable au xix^e s. voire au xx^e siècle. Les rares tessons médiévaux se retrouvant dans les mêmes strates que ces derniers, il a été impossible de proposer une datation sûre.

Pour autant, leur présence suggère une occupation dès cette période. Quelques éléments céramiques mis au jour dans le comblement d'un trou de poteau antérieur à l'église (xiii^e s.) permettent toutefois d'entrevoir une présence humaine avant le milieu du Moyen Âge.

La majorité des structures mises au jour se décline sous forme de trous de poteaux et de tranchées de fondations. Certaines sont en lien direct avec des éléments bâtis de l'édifice alors que d'autres sont en relation avec des constructions postérieures au xiii^e siècle. Pour l'une de ces tranchées, en partie reprise, il est probable qu'elle soit en relation avec un élément bâti antérieur à l'édifice et sur lequel le chœur actuel serait venu se poser. Enfin, un faisceau d'indices, un peu lâche, laisserait envisager que l'édifice aurait pu reposer en partie sur une occupation plus ancienne (carolingienne?), voire, si une étude du bâti est menée plus amplement, englobant une ancienne « tour » de la même période.

Guillin Sylvain

Moyen Âge

LIMOGES

Rue Fourie

Bien que situés dans la « zone de présomption de prescription du patrimoine » de Limoges, les travaux portant sur partie des réseaux de cette rue n'ont pu être intégrés aux procédures concertées entre le SRA et la Ville et l'Agglomération de Limoges, impliquant, de fait, la réalisation d'une opération d'urgence réalisée par le SRA avec la collaboration de membres de l'association ArchéA. Identifiée à l'un des *decumanus* de la ville antique, puis à l'une des rues médiévales de la ville dite du « Château » (mentionnée dès 1340), à proximité même de l'abbaye St-Martial, l'actuelle rue Fourie et les deux îlots qui lui sont associés recèlent

une documentation archéologique de premier ordre pour l'étude de l'urbanisme ancien de la ville.

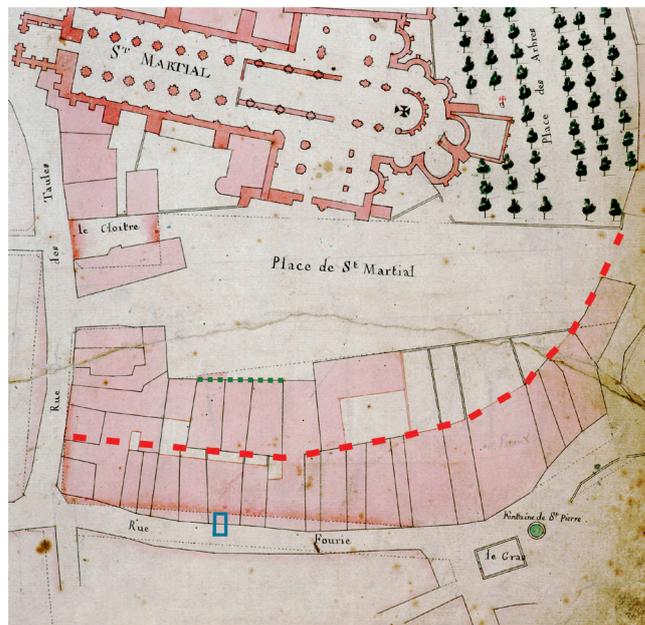
Les travaux, d'ampleur heureusement réduite (tranchée de 3,5 x 1 m, perpendiculaire à l'axe de la rue, sur son côté nord), ont permis d'effectuer quelques observations sur l'évolution de cette voirie urbaine et sur l'habitat ancien. La découverte majeure réside dans la conservation, malgré les nombreux réseaux modernes, d'un mur, parallèle à l'axe médian de la rue, deux mètres en avant l'alignement des façades actuelles. Large d'environ 1,10 m, incluant des blocs taillés en granite, cette maçonnerie est identifiée au

pignon du mur d'une maison ancienne, médiévale, et détruite lors des opérations de rénovations urbaines menées à Limoges entre le milieu du XVIII^e siècle et le début du XIX^e. Le plan dit « de Trésaguet » (1768) figure les projets de réalignements des façades limougeaues dont celui de la rue Fourie, réalignement qui semble réalisé, dans le cas présent, au moment de la création du cadastre ancien de 1812. La maison à laquelle appartenait le mur découvert appartient à un îlot composé d'un rang d'habitations édifiées contre l'enceinte (X^e-XIII^es.) de l'abbaye Saint-Martial. Appuyé perpendiculairement contre l'ancien mur pignon, un arc en lames de schiste/gneiss se développe vers l'intérieur de la maison. Il est interrompu par la fondation de la nouvelle façade et correspondait probablement à un arc de décharge associé à une cave, modifiée mais conservée sous l'actuelle maison au n°14 de la rue. La vingtaine de tessons de céramique issus du remblai en tas de charge au-dessus de cet arc confirment une datation médiévale plutôt tardive pour l'ensemble bâti découvert en fouille. À noter, en remploi dans le mur du soupirail de la cave, la présence d'un claveau ou sommier orné d'un tore, transformé, dans un second temps en élément de piédroit à feuillure et large cavet, type de mouluration fréquemment attestée à Limoges dans les constructions civiles des XIV^e-XV^e s.

Enfin, aucune unité stratigraphique (si ce n'est peut-être un fragment de tegulae) ne peut être mise en relation avec l'existence supposée de la voirie décumane antérieure à la rue médiévale, mais il faut

préciser ici que la fouille n'a pas concerné l'axe médian de la rue en outre déjà largement détruit par la présence d'un collecteur central (dalot).

Conte Patrice



LIMOGES - Rue Fourie

Fig. : Plan dit « de Trésaguet » (c.1768), en haut : l'église de l'abbaye Saint-Martial. L'emplacement de l'enceinte de l'abbaye pourrait être identifié au tracé parcellaire courbe (tiretés rouges) visible au centre de l'îlot d'habitations à laquelle appartient l'élément découvert en fouille (en bleu). En vert : façades de maisons médiévales bâties contre l'enceinte, côté place de St Martial (Arch.municip. Ville de Limoges, Fi2)

LIMOGES Champ de Juillet

Le projet de création d'un espace de « glisse urbaine » ou *skate-park* au Champ de Juillet à Limoges a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique préventif sur les terrains visés. Cette prescription porte sur une superficie totale de 909 m².

Les terrains concernés sont situés dans un secteur à fort potentiel archéologique : le tracé de la voie d'Agrippa reliant Lyon à Saintes se développe à quelques mètres au nord. Pour la période médiévale et l'époque moderne, ce secteur hors les murs est situé à proximité de l'abbaye Saint-Martin (abbaye des Feuillants) et du couvent des Bénédictins.

Le diagnostic archéologique a consisté en la réalisation de 4 sondages dans un espace restreint marqué par la présence d'un réseau souterrain d'arrosage automatique. Ce diagnostic a permis l'identification d'une mare dont il n'est pas possible de dater le comblement, ainsi que la caractérisation des apports de matériaux liés à la création d'une esplanade au XIX^e siècle.

Méténier Frédéric

LIMOGES

Jardin d'Orsay

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'un skate-park dans le jardin d'Orsay recouvrant aujourd'hui l'emplacement de l'amphithéâtre associé à la ville antique d'*Augustoritum* / Limoges. Ce quartier n'a fait l'objet d'aucune investigation archéologique depuis 1967, époque à laquelle seuls les vestiges gallo-romains de l'amphithéâtre ont été recherchés. Les éventuelles occupations antérieures à la mise en place de l'amphithéâtre ou postérieures à son abandon demeuraient tout à fait inconnues.

Les six sondages archéologiques réalisés ont permis plusieurs observations archéologiques intéressantes. Plusieurs phases d'occupation ont été distinguées. La première concerne la période romaine, avec la construction de l'amphithéâtre. Le haut Moyen Âge semble matérialisé par un premier remblai à la surface horizontale qui a servi de niveau de circulation. Au cours du Moyen Âge, peut-être à la fin de la période, un nouveau remblai semble apporté pour rehausser le niveau de cet espace. L'aménagement du Jardin d'Orsay à partir du début du XVIII^e siècle, constitue l'ultime phase observée en stratigraphie jusqu'à nos jours.

La première constatation tient dans le fait qu'aucun vestige gaulois ni antérieur n'a été mis au jour au sein de nos tranchées.

Les sondages 2, 3, 4 et 6 ont été ouverts à l'emplacement de l'arène de l'édifice de spectacle gallo-romain. Et effectivement, la roche horizontalisée a été atteinte dans ces sondages à une profondeur comprise entre 5 m à 5,50 m. Au fond du sondage 3, un décaissement pourrait correspondre à un puisard ou à une galerie technique au centre géométrique du monument. Le mur, large de 0,64 m, séparant l'arène

des gradins a été observé ponctuellement dans le sondage 5. Le terrain naturel au nord de ce mur se situait à 3,50 m de profondeur, soit près de 1,80 m au-dessus du fond de l'arène. Dans le mur s'ouvrait une ouverture donnant sur un espace qui devait se développer sous la *cavea*. Au fond du sondage 6, une tranchée s'ouvrant dans la roche à 5,50 m de profondeur suivait tout à fait la courbure attendue du mur de podium. Il pourrait s'agir d'un caniveau annulaire. On peut d'ores et déjà estimer que ce sont près de 10000 m³ de roche arénisée qui ont été extraits pour l'implantation de l'édifice.

Les observations liées à notre diagnostic indiquent que c'est sans doute durant le haut Moyen Âge que l'édifice est en grande partie détruit. Par la suite, la partie creuse de l'arène semble avoir été comblée sur près de 1,30 m de hauteur pour recevoir des manifestations publiques diverses (marchés, foires, exécutions, parades...). Le tassement progressif de ces remblais est certainement à l'origine du nom de « Creux des Arènes ».

Les stratigraphies observées dans les différents sondages ont permis d'entrevoir une nouvelle étape de remblaiement en vue du rehaussement de l'espace de circulation à l'emplacement de l'édifice antique. La datation de ce nouvel apport de remblai reste difficile à établir. Est-ce vers 1568, lorsqu'on rase les murailles « à fleur de terre » ?

De 1713 à 1718, l'intendant d'Orsay fit niveler les élévations subsistantes et recouvrir les ruines sous un énorme remblai pour créer le jardin en terrasse qui porte son nom.

Maniquet Christophe

Gallo-romain

LIMOGES

Espace Révolution, rue de la Croix-Verte

La fouille des anciens parkings de la clinique Chénieux, rue de la Croix-Verte à Limoges, s'est déroulée entre le 24 juillet 2017 et le 22 septembre 2017. Elle fait suite à l'opération menée en 2015, au numéro 38 de la même rue (BSR 2015). Elle a mobilisé sur le terrain une équipe composée de 11 à 13 archéologues et spécialistes. Cette fouille intervient dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement sur le site de l'ancien centre médical qui verra la réalisation de logements, d'espaces commerciaux et de services.

Le rapport final d'opération couvrira les deux zones permettant de mettre en lumière une large portion de l'agglomération antique de Limoges.

La parcelle fouillée couvre une superficie d'environ 3 000 m² (fig. 1). En ce qui concerne les périodes médiévale et moderne, seules quelques fondations modernes et un puits dans l'angle sud-ouest du site ont été mises au jour. Ils prenaient place dans un contexte de terres de culture ou de jardin. Sous ces remblais superficiels, les niveaux et structures conservés datent de la période antique. Les données chronologiques précises ne sont pas encore disponibles, les travaux de post-fouille étant toujours en cours, mais les vestiges semblent appartenir, en plusieurs phases d'occupation, aux quatre premiers siècles de notre ère.

Les niveaux et les structures mis au jour s'organisent de part et d'autre de deux tronçons de voirie qui se croisent à angle droit dans l'angle sud-est du chantier. Ces rues, dont l'existence était attestée grâce aux observations conduites lors de la construction de la clinique, s'insèrent dans le système viarie mis en évidence par J.-P. Loustaud à l'échelle de la ville antique (fig. 2).

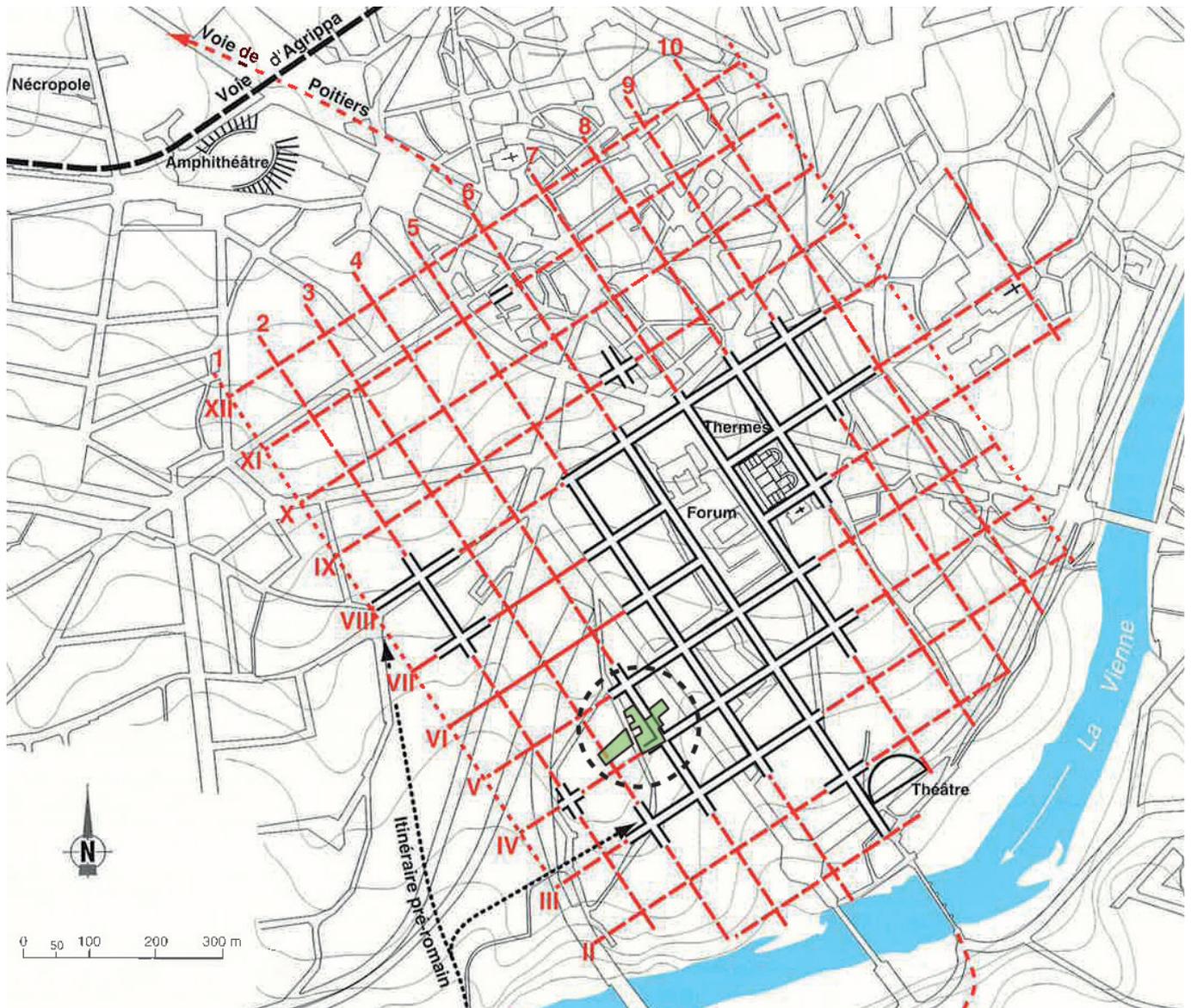
L'axe nord-est - sud-ouest traverse l'ensemble de la parcelle au sud du chantier et doit correspondre au decumanus D-IV. Il comporte le long de sa limite nord un fossé bordier, dont on distingue deux états. Une

petite fondation arasée, avec des blocs plus importants répartis dans la maçonnerie peut constituer l'assise d'un stylobate pour un portique couvrant le trottoir au nord. Son équivalent au sud se situe hors emprise et en restituant, par hypothèse, des dimensions équivalentes la largeur totale de cette rue (chaussée + trottoirs) se porterait à 13,60 m entre façades.

L'axe nord-ouest – sud-est correspond au cardo C-4 (fig. 3). Le long de sa limite sud-ouest est creusé un fossé bordier qui a connu plusieurs états avec des curages successifs. Il sera finalement remplacé lors d'une dernière phase par un caniveau maçonné dont



LIMOGES - Espace Révolution, rue de la Croix-Verte
Fig. 1 – Plan général des vestiges mis au jour sur fond cadastral



LIMOGES - Espace Révolution, rue de la Croix-Verte
 Fig. 2 – Situation de la zone de fouille dans le plan des rues antiques

il ne reste qu'une petite portion. Ce dernier est plaqué contre le parement d'un mur stylobate qui supportait le portique du trottoir. Des fondations pour des piles ou piliers sont nettement visibles bien que fortement arasées. La largeur totale de la rue entre les deux façades atteint 17 m.

Sous la chaussée un aqueduc est partiellement conservé. Il est maçonné dans sa moitié sud, avec des piédroits soutenant une voûte en plein cintre. Le fond de la structure ne comporte pas de revêtement particulier. Dans sa moitié nord-ouest, la canalisation est simplement creusée dans le substrat et ne comporte pas de maçonnerie. Des encoches profondes sont ménagées le long des parois et devaient recevoir des poteaux de bois de grande section. Disposés à intervalle régulier le long des parois du creusement, ils maintenaient peut-être un cuvelage en bois ou la couverture de l'ouvrage. Le pendage du fond se fait

suitant la déclivité naturelle du nord-ouest vers le sud-est.

Enfin pour compléter les découvertes concernant la voirie, les trottoirs comportent une série d'aménagements qui interviennent dans une phase tardive. Il s'agit de neuf petites fosses ovales alignées. Peu profondes, elles mesurent en moyenne entre 0,80 et 1 m de longueur pour une largeur de 0,30 à 0,40 m. Elles se caractérisent par un comblement charbonneux et des parois rubéfiées (fig. 4). Leur fonction reste à déterminer.

De part et d'autre de ces axes de circulation s'élevaient des bâtiments, qui pour certains ont connu plusieurs phases de construction et dont les fonctions doivent encore être précisées.

Le long du cardo, côté sud-ouest, prennent place trois grandes pièces qui partagent des caractéristiques communes. Les niveaux de sol ont disparu et il ne reste qu'une couche de terre battue correspondant



LIMOGES - Espace Révolution, rue de la Croix-Verte
Fig. 3 – Vue axiale du cardo C-4

à un premier état au contact du paléosol. Les aménagements internes sont limités : quelques petits trous de poteaux, de petites fosses, des surfaces rubéfiées. Elles comportent toutes en revanche un caniveau axial comportant deux piédroits maçonnés et un fond est bâti en tuiles à rebords. Ils se prolongent côté nord-est vers le fossé bordier du cardo. Dans l'attente des conclusions de l'étude, ces salles sont pour l'instant interprétées comme des lieux de stockage ou d'entrepôt.

La pièce au sud, formant l'angle est de l'insula IV-3, est plus originale et relève sans doute d'une autre fonction. Cet espace est en effet ouvert au sud-est vers le trottoir du decumanus et fermé sur les trois autres côtés. Un puits, qui pourrait être public étant donné l'accès depuis la rue, en occupe le centre et une construction circulaire, se situe en limite ouest. Cette structure d'environ 1,60 m de diamètre comporte l'arase d'une fondation annulaire et évoque le laraire identifié au niveau du carrefour du decumanus D-VI et du cardo C-5 (Loustaud, *Limoges antique*, 2000, p. 92).

À l'extrémité nord-ouest de l'emprise, la fouille a pu mettre en évidence la présence d'un bâtiment que l'on peut interpréter comme une habitation. Plusieurs pièces revêtues d'un sol maçonné ont été observées ainsi que l'emplacement probable d'une cage d'escalier. L'une des pièces présente un niveau de sol en tuileau qui comporte encore une assise de

pilette d'hypocauste en terre cuite et les empreintes de supports supplémentaires. Cette demeure comportait donc un petit ensemble thermal ou au moins une pièce chauffée par le sol. La destination précise des autres espaces de cet édifice reste inconnue en l'absence d'équipement particulier.

La plus forte concentration de vestiges se situe dans la partie nord-est du site. La stratification y est par ailleurs plus importante avec au moins deux états principaux. La première phase d'occupation se caractérise par des vestiges de murs dont subsistent essentiellement les solins de pierre. Ces fondations supportaient des élévations en terre montées sur clayonnage conservées partiellement sous la forme d'une couche de destruction rubéfiée. En raison des occupations postérieures, il est difficile de proposer un plan précis de ce premier bâtiment. Signalons toutefois une pièce de 4,60 m sur 2,80 m qui abrite une structure de cuisson. Il s'agit d'un four circulaire, d'1,60 m de diamètre, équipé d'un canal de chauffe annulaire dont la destination n'a pas été déterminée en raison de son arasement important et de la faible quantité de mobilier récolté (artisanat ? four culinaire ?). Les constructions de cette première phase connaissent une destruction par le feu : d'épaisses couches charbonneuses ont pu être observées dans le secteur et s'étendent partiellement au niveau des trottoirs du cardo. Elles



LIMOGES - Espace Révolution, rue de la Croix-Verte
Fig. 4 – Exemples de deux petites fosses creusées au niveau des trottoirs

seront remblayées puis recoupées par les tranchées de fondations des murs d'un second état.

Le second état voit la construction d'un vaste bâtiment maçonné d'une superficie d'environ 220 m² qui sera subdivisé par la suite. Les murs sont élevés en moellons de granit avec un appareil réticulé bien régulier en façade du cardo. Deux longs murs nord-ouest – sud-est sont bâtis en premier et servent d'appui à des refends perpendiculaires. Plusieurs pièces sont ainsi délimitées, revêtues dans une dernière phase d'un sol bétonné. On distingue également un couloir, peut-être l'emprise d'une cage d'escalier, et l'arase d'un mur dans l'angle nord du secteur comporte des empreintes de bases de colonne qui évoquent l'existence d'un portique. La destination précise de ce bâtiment reste pour l'instant indéterminée mais correspond probablement à de l'habitat.

La fouille du 38 rue de la Croix-Verte avait permis d'identifier un nombre conséquent de puits et c'est

également le cas pour la seconde phase du chantier. Au total, sept puits ont été mis au jour sur la parcelle. Trois de ces structures ont pu être fouillées intégralement. Ils font en moyenne 8 à 10 m de profondeur pour un diamètre compris entre 0,80 et 1,20 m. Comme c'était déjà le cas lors de la première phase de fouille, l'un des puits est creusé au niveau de la chaussée du cardo dans l'un des premiers niveaux de recharge. Il s'agit vraisemblablement d'un puits public. Dans le secteur 4, le puits 204 a livré de nombreux restes de décors appartenant à un habitat : quart de rond en terre cuite, placage de marbre, fragments de colonnes et statuare (Bacchus enfant ?). Le mobilier céramique est également abondant avec, notamment, plusieurs vases complets (fig. 5).

Les deux fouilles conduites en 2015 et 2017 nous ont offert l'opportunité d'étudier une vaste portion d'urbanisme à Limoges. Les conclusions du rapport en cours permettront de dater les différentes phases d'occupation et de mieux caractériser les vestiges mis au jour, complétant ainsi nos connaissances sur la ville antique d'Augustoritum.

Macario Raphaël



LIMOGES - Espace Révolution, rue de la Croix-Verte
Fig. 5 – Éléments mobiliers découverts dans les puits

Gallo-romain

LIMOGES 25 rue de la Roche au Gô

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle, au sommet d'un plateau dominant la Vienne, en bordure de la rue de la Roche au Gô à Limoges, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique. Une telle intervention était en effet susceptible de fournir de nouvelles informations concernant la ville antique d'Augustoritum/Limoges. Cette parcelle, d'une superficie de 1028 m², plus ou moins inclinée vers le sud, est depuis longtemps libre de constructions et occupée aujourd'hui par une multitude de petits jardins individuels.

Les cinq sondages réalisés représentent 225 m² d'ouverture, soit 22 % de la totalité de la surface

à sonder. Les résultats sont clairement positifs : 24 structures ont été mises au jour, matérialisées par 16 portions de murs ou de maçonneries, 3 caniveaux, 3 tronçons de fossés ou de tranchées et 2 fosses.

Dans toutes les tranchées, hormis dans le sondage le plus au sud, le terrain naturel a été atteint à une profondeur comprise entre 0,65 et 0,95 m. Sur le socle géologique repose une couche de sédiment limono-sableux brun, ponctuellement mêlé d'arène. C'est à la surface de cette couche qu'apparaissent les arases supérieures des murs (ou plutôt de leur fondation) et les structures archéologiques. Ponctuellement, un niveau de circulation le surmonte, composé de petits

cailloux associés à de petits fragments de terres cuites architecturales à plat. Au-dessus de toutes les structures identifiées, un niveau sableux brun-gris foncé, est identifiable à la terre organique retournée pour les jardins actuels.

Dans la partie sud de la zone à diagnostiquer, c'est-à-dire là où le terrain est fortement incliné, un unique fossé a été mis au jour. Il s'agit de la seule structure qui respecte l'orientation parcellaire de la ville d'*Augustoritum*. Ce fossé pourrait même constituer le fossé bordier septentrional de la voie décumane DII. En revanche, aucun des murs dégagés au nord ne respecte l'orientation urbaine telle qu'elle a été reconnue jusqu'alors. On peut en fait reconnaître trois orientations distinctes. Trois de ces murs sont longés par un caniveau au fond tapissé de *tegulae mammatae*.

En bordure ouest de l'emprise, deux angles de fondations ont été mis au jour. Ils évoquent la présence d'un fanum de plan carré. Cependant, la vision est vraiment trop partielle pour pouvoir l'affirmer.

Ce diagnostic n'a révélé aucun vestige gaulois dans ce secteur, ce qui permet de réduire un peu plus l'extension de la zone d'occupation protohistorique localisée sur le plateau des Basses-Palisses. De la même façon, aucune trace d'implantation médiévale ou moderne n'a été distinguée. Il ne faut cependant pas oublier que le terrain a subi un arasement important et que presque tous les niveaux archéologiques ont disparu. Au final, tous les vestiges mis au jour semblent devoir être datés de la période romaine, d'après le mobilier céramique découvert.

Les interventions archéologiques menées plus au nord laissaient à penser que l'on se trouvait ici encore dans l'emprise urbaine, bien qu'en extrême bordure. Or, on peut constater qu'aucun des murs découverts ne respecte l'orientation parcellaire et viaire urbaine.

Maniquet Christophe

Gallo-romain

LIMOGES

25 rue de la Roche au Gô

Dans le cadre d'un projet de construction de maison individuelle, au sommet d'un plateau dominant la Vienne et en bordure de la rue de la Roche au Gô à Limoges (87), le Service régional de l'archéologie a prescrit une fouille archéologique préventive à la suite du diagnostic (voir même BSR).

Si l'on est en mesure aujourd'hui d'affirmer que l'on se trouve en bordure occidentale de la ville antique d'*Augustoritum* / Limoges, et plus précisément près de quartier sud-ouest, ce secteur n'a fait l'objet que de trois diagnostics récents (en 2016 et 2018) dans le

cadre de projets de lotissement au sein de parcelles exploitées comme petits jardins individuels.

La fouille a été menée du 28 août au 13 octobre 2017 sur une superficie de 610 m². 111 structures ont été mises au jour, dont 39 portions de murs/muret ou maçonneries, 43 fosses, 10 trous de poteau, 7 portions de fossés ou de tranchées, 3 portions de solins, 2 aménagements de tuiles, une « sépulture » d'oiseau, 3 possibles sépultures néolithiques et 3 portions de caniveaux.

Malgré un fort arasement, une occupation néolithique est matérialisée par quelques structures



Fig. 1 - la cella du premier fanum vue du sud-ouest.
Cliché Christophe Maniquet, Inrap.



Fig. 2 - La cella sud du temple vue du nord.
Cliché Christophe Maniquet, Inrap.



LIMOGES - 25 rue de la Roche au Gô
 Fig. 3 - Plan du temple à deux cellae. Photogrammétrie et DAO : Camille Mangier, Inrap.



LIMOGES - 25 rue de la Roche au Gô
 Fig. 4 - Vue générale, depuis le sud, de la fouille et du sanctuaire à deux cellae.
 Cliché Christophe Maniquet, Inrap.

pouvant être interprétées comme des sépultures. La période protohistorique est principalement représentée par du mobilier céramique épars noyé dans une couche recouvrant le terrain naturel. Seuls quelques fonds de structures peuvent être associés à cette période ainsi qu'un fossé trop partiellement dégagé en bordure d'emprise.

La majorité des vestiges mis au jour consistaient en fondations de maçonneries gallo-romaines appartenant à plusieurs états d'un édifice à caractère religieux, de type fanum simple dans un premier temps et transformé ensuite en temple à deux *cellae*. Malheureusement, l'arasement général a fait disparaître quasiment tous les niveaux de circulation et donc toute trace d'occupation permettant d'interpréter les rituels ou de tenter d'identifier les divinités honorées.

Si aucune trace d'occupation médiévale n'est apparue, des fondations et des fosses modernes ou contemporaines perturbaient les vestiges antérieurs dans la partie nord de l'emprise, près de la rue actuelle.

Plusieurs structures en creux perçant le *substratum* géologique n'ont livré aucun mobilier archéologique permettant de leur attribuer une période chronologique. Deux d'entre elles s'en distinguent par le mobilier lithique et céramique qu'elles recelaient, caractéristiques de la période néolithique. L'une a livré quinze pièces lithiques, essentiellement des supports retouchés se rattachant au Néolithique moyen de l'Ouest de la France. Ces silex étaient associés à une trentaine de tessons appartenant à un vase qui pourrait être une production chasséenne. L'autre fosse renfermait treize pièces en silex. Huit d'entre elles sont issues vraisemblablement d'une séquence de débitage d'un même nucléus produisant des lames courtes ou des éclats. Cette petite série vient compléter les rares données dont on disposait concernant les premières occupations néolithiques sur le territoire de la commune de Limoges.

On peut s'interroger sur la nature de ces fosses de forme rectangulaire et peu profondes. Leur

morphologie et la qualité du mobilier, dont un unique vase, font inévitablement penser à de possibles fonds de sépultures. Les corps ne seraient pas conservés en raison l'acidité du sédiment.

Les structures ayant livré du mobilier de l'Âge du Fer sont peu nombreuses : cinq seulement ont pu être identifiées, réparties sur l'ensemble de la zone fouillée. Il s'agit de deux fossés, deux fosses (dont un possible trou de poteau) et d'une petite structure oblongue incomplète.

Dans l'angle nord-est de l'emprise, un fossé orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est et s'ouvrant directement dans la roche en place, a été dégagé sur près de 4,30 m de longueur. La couche sus-jacente était ponctuellement très riche en tessons de céramique qui trouve de nombreuses comparaisons avec des contextes de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D1). Son profil et son remplissage ont tendance à assimiler cette structure à une tranchée d'installation de palissade délimitant une zone à la destination indéfinie (habitée, cultuelle ?) se développant en dehors de notre emprise, vers le nord et l'est.

La toute première occupation antique est quant à elle matérialisée par la construction d'un temple gallo-romain de type fanum de plan carré. A ce temple peut être associé au sud un angle de solins. Le plan caractéristique du bâtiment laisse peu de place au doute quant à sa fonction cultuelle. De forme carrée, ce petit édifice atteignait près de 10,70 m de côté. Les murs de la *cella* cernaient un espace interne de 3,90 m de côté (fig. 1). La largeur de sa galerie périphérique peut être établie à 2,30 m. Aucun sol, ni interne ni externe, pouvant être associé à ces maçonneries, n'a été mis en évidence. Cet édifice a pu être en fonction durant la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, mais guère au-delà.

Dans une seconde phase, le fanum est modifié. Sa *cella* est conservée mais vraisemblablement consolidée et une seconde *cella* est construite au sud (fig. 2). Les deux *cellae* sont incluses dans un bâtiment dont les fondations étaient conservées (fig. 3 et 4). La *cella* méridionale mesurait 5 m *extra muros* du nord au sud et plus de 4 m d'est en ouest, même si l'on peut supposer qu'elle était carrée. Sa superficie et ses dimensions externes étaient donc proches de celles de la *cella* nord.

Le bâtiment qui englobait les *cellae* formait un rectangle de 24,25 m dans le sens nord-sud sur 10,70 m dans le sens est-ouest, soit une superficie de près de 260 m². L'espace entourant les *cellae* devait servir de galerie de circulation. Celle-ci était large de 2,15 à 2,95 m. Un caniveau bordait à l'ouest l'édifice.

Par la suite, ce bâtiment a visiblement été agrandi vers l'est par l'adjonction de maçonneries. Si les sols des deux *cellae* avaient totalement disparu, tout comme les niveaux de circulation extérieur au bâtiment qui les enserrait, il n'en est pas de même pour le sol interne de ce dernier, partiellement conservé et composé d'une couche de béton de chaux blanc.



LIMOGES - 25 rue de la Roche au Gô
 Fig. 5 - Le caniveau bordant la galerie méridionale du sanctuaire.
 Cliché Christophe Maniquet, Inrap.

Deux massifs de maçonneries ont été mis au jour à l'est et au sud de l'édifice. Leur fonction n'a pas été déterminée.

Au sud, au niveau de la rupture de pente naturelle donnant sur la Vienne, un mur et un caniveau parallèles et distants de 4,70 m, appartenaient sans aucun doute à une galerie de circulation qui se développait au-delà des limites de fouille (fig. 5). Plusieurs adjonctions et remaniements mineurs ont pu être observés.

Ce fanum à deux *cellae* et l'espace cultuel qui le cernait ont vraisemblablement fonctionné durant le II^e siècle et la première moitié du III^e siècle de notre ère, mais la disparition des niveaux de sol et de destruction sus-jacents ne permet pas d'assurer la période de son abandon. Le mobilier n'est représenté que par des fragments de céramique répartis dans les diverses unités stratigraphiques, quelques rares tessons de verre, quelques éléments métalliques (clous, scorie,

tôle en fer) et une unique monnaie usée, peut-être d'Hadrien. Parmi le mobilier lapidaire, on mentionnera la découverte d'une plaquette de schiste bitumineux et de deux gros fragments d'une même colonne en marbre griotte vert pyrénéen

Après l'abandon du sanctuaire antique, aucune réoccupation ne semble intervenir sur cet espace durant la période médiévale. Plusieurs petites fosses situées au nord de l'emprise ont livré des tessons de céramique des XVII^e et XVIII^e siècles. L'une d'elle avait la particularité de renfermer un squelette complet d'oie en connexion.

Au nord-ouest de l'emprise de fouille a été dégagé l'angle des deux murs à l'orientation bien différente de celle des autres maçonneries découvertes sur le site. Ces maçonneries appartiennent à une maison dont la construction est à placer entre 1815 et 1923 et qui fut abattue entre 1983 et 1988.

Les deux points essentiels de cette fouille résident donc en la découverte d'une occupation de la période néolithique représentée peut-être par quelques sépultures, de quelques vestiges de l'âge du Fer, et d'un sanctuaire antique qui évolue du I^{er} au III^e siècle de notre ère. Ce sanctuaire est-il à mettre en relation avec la pierre de fontaine gallo-romaine découverte à proximité en 1987 et portant une inscription faisant mention de l'existence d'un vergobret et d'une divinité dénommée *Grannus*, assimilée à Mars ou Apollon ? Ceci pourrait renseigner sur le culte rendu dans cet espace cultuel. Le dédoublement de la *cella* signifie-t-il l'adjonction d'une seconde divinité à la première honorée jusqu'alors ?

Reste également à savoir comment ce sanctuaire périurbain s'intégrait dans le tissu de la ville. En faisait-il vraiment partie, malgré une orientation parcellaire différente, ou bien avait-il été rejeté en périphérie, à l'extérieur ? On notera qu'il fait face au site fouillé en 2004 rue de Nexon de l'autre côté de la Vienne et qui pourrait être également un vaste espace religieux de la même période mais avec des antécédents gaulois.

Jusqu'alors, une importante occupation gauloise était soupçonnée sur le plateau de la Roche au Go, où certains auteurs ont voulu placer une ville primitive gauloise à l'origine d'*Augustoritum*. Les vestiges mis en évidence permettent d'attester cette présence gauloise mais ils ne sont pas suffisamment conséquents pour y voir une quelconque proto-urbanisation.

Maniquet Christophe

PANAZOL

Domaine de la Croix de la Lieue

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau lotissement au lieu-dit La Croix de la Lieue à l'est de la commune de Panazol, en Haute-Vienne, un diagnostic archéologique préalable a été prescrit sur une superficie de 11854 m².

Le toponyme la Croix de la Lieue et la proximité d'une voie antique reliant Clermont-Ferrand à l'est de la ville antique d'*Augustoritum* ont motivé la mise en place de ce diagnostic. Vingt-et-un longs sondages ont donc été ouverts à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse au travers des parcelles BI 32, 65 et 75 du 3 au 5 juillet 2017.

La stratigraphie s'est révélée relativement homogène dans toute l'emprise à diagnostiquer et le terrain géologique est apparu autour de 0,40 m de profondeur. Vingt creusements ont été mis au jour, dont 13 sont regroupés dans le sondage 3 ouvert en limite sud de l'emprise. Certains des creusements identifiés correspondent à de vraisemblables fossés parcellaires ou à des chablis. Aucun n'a livré de mobilier archéologique.

Dans le sondage 3, les creusements sont apparus plus abondants. La plupart d'entre eux s'apparentent là aussi à des chablis aux contours irréguliers. Il est possible qu'il ait existé à cet emplacement, en limite de parcelle, un rideau de grands arbres dont l'arrachage aurait laissé ces empreintes. Ces arbres ont pu être ensuite remplacés par une clôture de poteaux dont quelques emplacements ont été retrouvés, bien que l'interprétation de ces structures reste hypothétique.

Deux grandes fosses (F304 et F311), les seules dont le creusement a été assurément réalisé de main d'homme, pourraient être liées à l'extraction de blocs de roche affleurants et gênants pour la mise en culture et l'exploitation de la parcelle.

Aucune trace d'occupation ancienne n'a donc été révélée sur cette zone. La voie antique est-ouest attendue ne la traverse pas.

Maniquet Christophe

ROCHECHOUART

La Ville, Phases 2 et 3

Ce diagnostic fait suite à une première phase menée en juin 2016 au nord de la ville médiévale. Cette seconde et dernière phase a concerné une parcelle au nord du bourg, toute la zone bordant à l'ouest l'ancienne ville et le château, et la place séparant ces deux entités. Sur la surface totale du projet (22 132 m²), 32 sondages ont été réalisés, représentant une surface d'ouverture de 923 m², soit près de 4,2 % de la surface prescrite. 22 d'entre eux se sont révélés positifs en faisant apparaître au total 176 structures. Ont été comptabilisés 61 fosses, 34 portions de murs ou de maçonnerie, 32 trous de poteau, 30 portions de fossés, 5 caves, 3 caniveaux, 3 bassins, 2 puits, 2 silos, 2 canalisations et 2 aménagements de sol.

Les sondages archéologiques permettent plusieurs observations d'un point de vue archéologique. Dans la parcelle au nord du bourg, deux types de structures ont été mises en évidence : de grandes excavations (fosses et fossés) pouvant s'apparenter à des zones d'extraction d'arène ; des fosses et trous de poteau sans doute liés à des constructions légères. L'ensemble de ces structures semble appartenir à la fin du Moyen Âge, voire au début de la période moderne (XIV^e – XVI^e siècle). Cette extraction d'arène est-elle liée au développement urbain, ou bien à une activité, éventuellement artisanale, pratiquée à proximité ?

Rue du Félibrige et dans la partie sud du boulevard Carnot, aucune structure ancienne n'a été mise au jour. Dans le boulevard Carnot, le socle géologique a été décapé à grande profondeur au sud. Au nord et à l'ouest, la roche paraît avoir fait l'objet d'une exploitation intense, en bordure d'un large et vaste vallon s'ouvrant vers le sud-ouest. L'absence de mobilier empêche de dater cette phase d'exploitation. Au-dessus d'épais remblais, une succession de niveaux de circulation est certainement à mettre en relation avec l'aménagement de l'allée des Charmilles au pied du rempart par les vicomtes.

La place du Château et celle contiguë du Champ de Foire constituent la zone la plus riche en vestiges. Les structures les plus anciennes pouvant appartenir à une période comprise entre le X^e et le XII^e siècle sont représentées par des trous de poteau et des petits fossés ayant pu recevoir des sablières basses. On notera la proximité de silos qui pourraient être contemporains ou un peu plus tardifs.

Alors que quasiment aucune construction maçonnée ne s'implante sur l'actuelle place du Château, plusieurs bâtiments construits sur sous-sols enterrés ou semi-enterrés prennent place dans l'emprise de l'ancienne place du Champ de Foire. Les premières caves et maçonneries ont pu voir le jour au XIV^e siècle. Elles ont fait parfois l'objet de

remaniements. D'après le cadastre ancien, en 1828, tous ces édifices ont totalement disparu. C'est vers la fin de la période moderne, au milieu du XVIII^e siècle que la vicomtesse fit construire en face de l'entrée du château, à l'emplacement de l'actuelle mairie, des écuries, une salle d'audience et, au-dessus, de vastes greniers. Correspondant peut-être à cette période, les vestiges d'une fontaine circulaire associée à une canalisation ont été mis au jour.

En bordure sud de la place du Château, la contrescarpe du fossé défensif du château, taillé dans la roche en place, a pu être entraperçue, mais l'absence de mobilier n'a pas permis de préciser la datation du creusement du fossé initial. En revanche, aucune trace de l'enceinte de la ville n'a été mise en évidence. Il est très probable que sa courtine méridionale se développait bien au nord de notre emprise.

Dans les allées à l'ouest du château, nos tranchées ont permis de percevoir les dénivellations initiales importantes du rocher avant l'apport aux périodes modernes et contemporaine, d'épais remblais pour progressivement niveler le terrain. Au nord, au pied de la tour du redan, un petit fossé doublé de part et d'autre d'aménagements pourrait correspondre à une tranchée de palissade liée à la structure défensive primitive du château. Ce n'est que sur le niveau comblant et scellant cet aménagement que prennent place les niveaux de circulation liés à la tour d'angle.

Au sud des allées du château plusieurs maçonneries associées à des excavations profondes dans le substrat appartiennent à au moins deux aménagements

successifs d'édifices dotés de sous-sols. Ces constructions pourraient être à rattacher à l'ancienne chapelle Notre-Dame du Château, antérieure au XIV^e siècle et détruite en 1576.

Au final, aucun vestige immobilier antérieur au X^e siècle n'a été identifié dans l'ensemble de nos tranchées, ni aucune trace d'occupation préhistorique, protohistorique ou même antique. L'installation la plus ancienne pourrait donc remonter aux alentours du X^e siècle, date avancée pour la construction du premier château en bois présumé d'Aymeric I^{er}, premier vicomte de Rochechouart. Elle se présente essentiellement sous la forme de vestiges de constructions de terre et de bois. Les premières véritables maçonneries et édifices en pierre ne semblent pas apparaître avant le XIV^e siècle sur la zone sondée, mais elles se cantonnent sous l'ancienne place du Champ de Foire, laissant l'esplanade à la sortie du château apparemment libre de toute construction.

La place du Château et l'ancienne place du Champ de Foire recèlent encore aujourd'hui les vestiges susceptibles de restituer l'évolution complète de ce secteur sur près de 10 siècles d'Histoire, depuis les premières installations de terre et de bois jusqu'aujourd'hui. Les structures archéologiques y apparaissent à faible, voire très faible, profondeur, et seront inévitablement impactées par tout projet d'aménagement, même superficiel.

Maniquet Christophe

Moyen Âge

ROCHECHOUART Place du Tilleul

Époque moderne
Époque contemporaine

La fouille réalisée au printemps 2017 sur la place du Tilleul à Rochechouart a été prescrite dans le cadre du projet de modernisation et de valorisation d'une grande partie du centre-ville. La première phase de travaux concernant le nord de la ville a fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalable en 2016. Des résultats particulièrement positifs ont alors été obtenus sur la place du Tilleul et ses abords. Celle-ci se situe à l'ouest de la place du Docteur Octave Marquet, à 300 m au nord du château vicomtal. Plus précisément, elle se développe au niveau de l'entrée nord-ouest de la ville médiévale (porte Marchedieu), devant l'ancien rempart dont la tour d'angle a été conservée. Ces sondages ont notamment permis de localiser le fossé défensif et de découvrir de larges maçonneries situées devant l'emplacement supposé de la porte de ville, ainsi que deux fosses-silos particulièrement bien conservées.

Une fouille d'environ 700 m² a donc ensuite été prescrite sur cette zone par le service régional de

l'Archéologie (Fig. 1). L'objectif principal de cette opération était d'enrichir nos connaissances sur la ville médiévale de Rochechouart et plus largement sur l'urbanisme des petites villes au Moyen Âge et à l'époque moderne, à travers l'étude d'un tronçon des fortifications et de ses abords immédiats. Pour ces derniers, il s'agissait notamment de déterminer les modes d'occupation d'un espace périphérique de la ville close médiévale, dont l'ancien toponyme « Marchedieu » pouvait suggérer une fonction économique.

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, aucune aire d'ensilage n'a pu être identifiée. Seules deux fosses-silos supplémentaires ont pu être ajoutées aux deux découvertes lors du diagnostic, dont une est aménagée au sein d'une grande fosse rectangulaire (Fig. 2). Celles-ci ont probablement fonctionné à la fin du Moyen Âge pour être abandonnées dans le courant du xv^e siècle, mais elles restent trop isolées pour que

l'on puisse parler d'une véritable aire de stockage en lien avec le marché. En dehors de ces silos et des dispositifs défensifs, très peu d'autres structures peuvent être rattachées à l'époque médiévale, à part peut-être deux foyers et quelques fosses de plantation. Il semblerait donc que cet espace, tout comme la place Marchedieu voisine, soit resté libre de toute construction depuis sa mise en place au plus tôt dans le courant du XIII^e siècle, après la construction de l'enceinte urbaine. Ce secteur vierge de toute occupation antérieure a donc dès son origine été conçu comme un espace ouvert. L'occupation *extra-muros* s'est développée plus au nord, au-delà de ces places périurbaines. De nombreuses structures en creux médiévales (fosses, fossés, trous de poteau) ont par exemple pu être détectées lors du suivi de travaux que nous avons également effectué à l'occasion de la création

du « parking du Presbytère », rue Romain Rolland, à environ 200 m au nord du site. Leurs comblements d'abandon ont livré un mobilier céramique daté des XIII^e-XIV^e siècles.

Concernant les fortifications, le fossé défensif a pu être partiellement dégagé sur environ 40 m de long dans la courbe qu'il forme autour de l'angle nord-ouest de l'enceinte urbaine. Il n'a pu être sondé que sur les 2/3 de sa largeur en raison des réseaux longeant le trottoir sud, mais sa paroi interne a pu être entraperçue en surface à l'entrée de la rue Bertrand Bourdeau, où elle est habillée d'un mur. La largeur totale à l'ouverture avoisine donc les 8 m, tandis que la profondeur conservée atteint 2,80 m. Les quelques tessons de céramique découverts dans les niveaux d'utilisation les plus anciens ont été datés des XIII^e-XIV^e siècles. Au XV^e siècle, probablement à la fin de la guerre de



Rochechouart - Place du Tilleul
Fig. 1 - Plan général des vestiges. Topographie : B. Hollemaert, DAO : S. Guillimin © Éveha 2018.

Cent Ans, le fossé est réduit de moitié et la nouvelle contrescarpe est chemisée d'une maçonnerie en pierre sèche (Fig. 3). Celle-ci, conservée seulement en partie basse, n'a pu être dégagée que sur une petite portion et son articulation avec la tour d'angle conservée (reconstruction tardive de la fin du ^{xvi}^e ou du début du ^{xvii}^e siècle) et avec les aménagements découverts devant la porte Marchedieu reste indéterminée.

La porte Marchedieu semble en effet également modernisée au même moment, à la toute fin du ^{xv}^e siècle au plus tard. De larges maçonneries ont été mises au jour devant celle-ci, au débouché de la rue Bertrand Bourdeau, pouvant correspondre à la frange occidentale d'un boulevard d'artillerie mentionné dans les textes à partir de 1509. Les deux premiers murs mesurent 1,65 à 1,75 m de large et forment un massif rectangulaire débordant de l'enceinte qui pourrait correspondre soit à une partie de l'ouvrage avancé, soit à la porte elle-même (Fig. 4). La fresque de la chambre des Chasses du château, représentant une partie de la ville vue depuis le sud, au tout début du ^{xvi}^e siècle, montre en effet une enceinte urbaine au moins en partie dotée de tours-portes rectangulaires. Ces fondations sont conservées sur environ 2,15 m de profondeur et reposent sur le fond rocheux du fossé. Deux autres murs plus étroits prolongent cette construction vers le nord, où le départ d'un deuxième fossé a également été perçu. Ces structures bâties prennent naissance en limite de site et se poursuivent vers l'est hors emprise, sous la place du Docteur Octave Marquet. Nous n'en avons donc eu qu'une vision très partielle et n'avons aucune idée de la physionomie générale de l'ensemble ou de son étendue, aucun plan connu de ce type d'ouvrage n'ayant pu être calqué sur ces vestiges. Mais il pourrait s'agir d'une construction plus simple que la plupart des boulevards et barbicanes connus ailleurs. Un texte de 1768 décrivant la porte Marchedieu avant sa démolition complète explique en effet qu'il y avait « *autrefois une autre porte en avant sur la place, avec deux murs qui reliaient les deux portes successives* ».

En dehors de ces structures, le site a également livré quelques fosses de plantation et différents aménagements urbains de la fin de l'époque moderne et/ou de l'époque contemporaine : trois niveaux de voirie présentant des axes légèrement différents de la configuration actuelle, les caniveaux associés, ou encore des canalisations en lien avec la fontaine de la fin du ^{xviii}^e siècle, toujours en fonction à l'est de la place.

Bien qu'au terme de notre étude de nombreuses questions restent sans réponse, il faut rappeler qu'il s'agissait de la toute première fouille archéologique menée sur la commune. Ces résultats ne demandent donc qu'à être complétés par d'autres recherches, archéologiques ou historiques, afin de mieux comprendre les origines de la ville et ses caractéristiques médiévales et modernes.

Guillimin Sandrine



Rochechouart - Place du Tilleul
Fig. 2 - Vue d'ensemble des silos F.113 et F.159 depuis l'ouest.
Cliché : N. Payne © Éveha 2018.



Rochechouart - Place du Tilleul
Fig. 3 - Vue d'ensemble des vestiges du deuxième mur de contrescarpe aménagé lors du rétrécissement du fossé. Cliché : N. Payne © Éveha 2018.



Rochechouart - Place du Tilleul
Fig. 4 - Vue zénithale des murs F.171-172 et F.138 (zone 2).
Cliché : S. Guillimin © Éveha 2018.

SAINT-HILAIRE-BONNEVAL

Chez Nanot

Le projet de réalisation d'une zone d'habitation au lieu-dit Chez Nanot sur la commune de Saint-Hilaire-Bonneval a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Elle porte sur une superficie totale de 37457 m².

Les terrains concernés sont situés dans un secteur ayant déjà livré des indices d'occupation : la carte

archéologique fait en effet état de la découverte d'une stèle funéraire sur l'une des parcelles concernées par notre intervention. Ce diagnostic a permis la caractérisation d'une fosse et de deux fossés.

Méténier Frédéric

SAINT-JUNIEN

ZA de Boisse

La ville de Saint-Junien, située à 30 km à l'ouest de Limoges, dans le département de la Haute-Vienne, occupe une position géographique médiane entre les Charentes et le Massif-Central. Venant s'ajouter à son statut de ville-porte du parc naturel régional Périgord-Limousin, la création récente de la communauté de communes Porte Océane du Limousin (POL) confirme le positionnement de la cité entre l'Ouest atlantique et le Massif central, et une place économique et culturelle au cœur de la Nouvelle-Aquitaine. La Zone Artisanale de Boisse se développe au nord-ouest de la cité, à proximité de la RN 141. En préalable à l'aménagement de cette nouvelle zone artisanale, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine – site de Limoges. L'opération de terrain s'est étalée sur quatre semaines entre novembre et décembre 2017. La superficie de 225 253 m² prescrite a ainsi été expertisée, à raison de 7,97 % de l'emprise totale, soit une ouverture d'une surface totale de 22 496 m². Le diagnostic a été mené en tenant compte de l'exclusion de zones humides, qui seront conservées dans le projet.

Le diagnostic archéologique de la zone artisanale de Boisse phase 1 a permis la découverte d'un site d'habitat rural dont la date d'abandon se situerait au début de l'Antiquité gallo-romaine - avant la fin du I^{er} s. de notre ère. Ce site, situé sur une hauteur dominant un vallon occupé par une zone humide, présente un état d'arasement conséquent, comparable à d'autres sites de hauteur de même époque en Limousin. L'intérêt tout particulier de cette occupation ancienne réside dans l'existence d'une importante séquence sédimentaire formée par le colluvionnement des

niveaux de sols de l'habitat, qui se sont accumulés en bas de pente, au contact et piégeant des niveaux de tourbe. Deux unités stratigraphiques principales, en partie inférieure de cette stratigraphie, ont piégé des éléments de mobilier céramique, avec une majorité de non tournée commune, ne présentant pas d'éléments caractéristiques d'une période antérieure au Second âge du Fer. Plusieurs tessons présentent des déformations dues à une importante exposition au feu : un incendie pourrait être à l'origine de l'abandon du site ?

La tourbe qui s'est formée dans la zone humide basse présente une répartition spatiale atypique, en petites unités comblant souvent des creusements, qui indique une origine multiple, en partie anthropogène.

L'étude de ce site et de sa séquence gagnerait à s'inscrire dans une démarche pluridisciplinaire regroupant l'archéologie classique, l'étude paléo-environnementale et la géomorphologie.

L'établissement d'une chronologie fine pourrait aussi permettre d'affiner la datation des céramiques et de déterminer le début et ainsi la durée, de la phase d'occupation.

Un second habitat, bien plus circonscrit et datant de la même période large, sans que la contemporanéité exacte des deux occupations puisse être attestée, a été mis au jour et observé dans une extension de sondage durant le diagnostic.

Des indices médiévaux fugaces, dont un tesson au décor inconnu dans la région, ont pu être également appréhendés, de même qu'un nucléus sur quartz paléolithique, une molette, un fragment de poignard et une herminette polie néolithiques.

Outre ces vestiges, les résultats de ce diagnostic mettent en exergue une forte implication de l'Homme dans l'établissement des paysages actuels. Les observations géomorphologiques mettent en évidence des pratiques anthropiques passives et actives visant à aménager le territoire dans un but agricole à vocation majoritairement pastorale. Le maintien de haies, ayant permis des phénomènes d'accrétion sédimentaire, ainsi que la création et le maintien de structures drainantes (fossés et drains en tranchée), semble s'être mis en place à la fin de la Protohistoire. Une grande similitude de ces pratiques peut être constatée avec l'exploitation agricole contemporaine des parcelles emprises, notamment dans la reprise des orientations des drains anciens. Entre les deux, une grande phase d'abandon subsiste, marquée par d'épaisses colluvions stériles très homogènes.

En développant et généralisant les études paléo-environnementales et géomorphologiques en Limousin, il serait possible, à terme, d'établir une chronologie comparative croisée permettant de mettre

en relation les grandes phases d'érosion qu'ont subi les occupations archéologiques du Limousin avec les phases paléoclimatiques. Ces méthodes d'expertise pourraient également permettre d'affiner et de rendre plus efficace la recherche d'indices préhistoriques sur les massifs cristallins.

Le chemin creux, situé entre les parties est et ouest de l'emprise, n'a pas été expertisé en raison de sa conservation dans le projet, de même que celui situé dans l'angle nord-est de l'emprise. Signalons qu'aucune voie romaine n'a été découverte sur l'emprise.

Enfin, les tranchées réalisées aux abords de l'emprise de la phase 2 du diagnostic de la ZA de La Boisse, ont mis à découvert de très épaisses couches de remblais contemporains (plusieurs mètres) issus des matériaux rocheux naturels provenant des travaux de la RN 141. Ces remblais sont extrêmement compacts et occuperaient toute la superficie de l'emprise de la phase 2.

Jamois Marie-Hélène

SAINT-SYLVESTRE

Abbaye de Grandmont

Cette année, les purges réalisées dans le secteur déjà fouillé de la nef ont permis de savoir que le sarcophage situé dans l'axe central était installé dans une fosse à sépulture antérieure, comme le mur gouttereau sud. Plus à l'ouest, la fouille 2017 a révélé qu'une grande portion de ce mur est établi sans aucune fondation, sur plus de 12 m de long, alors que le substrat granitique comporte un large filon d'arène.

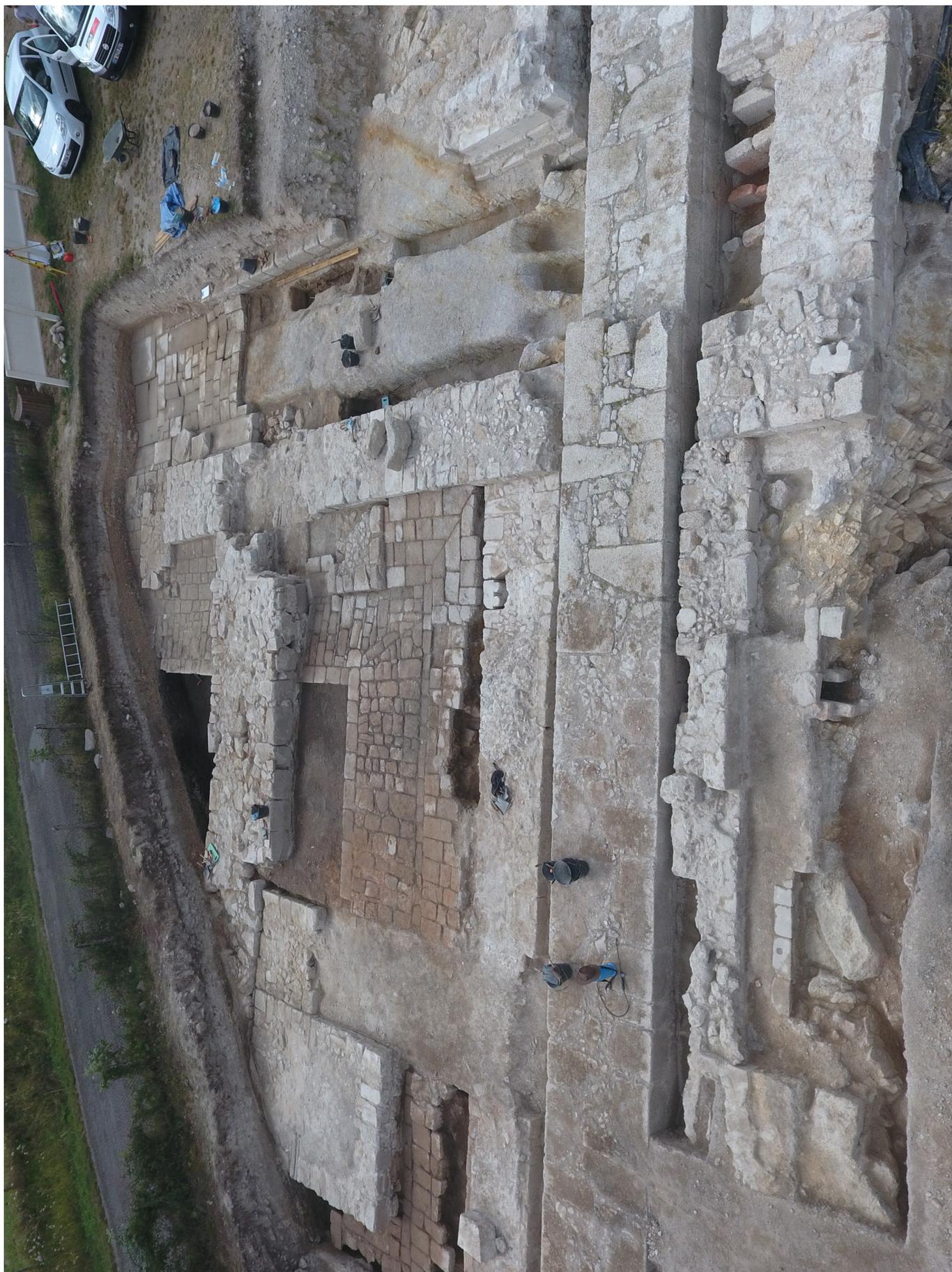
Dans cette zone (fig. 1), une double avancée (depuis le cloître et depuis la nef) du sol dallé permet d'envisager l'existence d'une communication. La présence de dalles funéraires au milieu de la galerie de cloître à cet endroit ainsi qu'une possible sépulture sous l'hypothétique seuil du côté de la nef viennent renforcer cette hypothèse. En 2016, nous avons supposé une porte dans l'angle nord-est du cloître qui, par son emplacement au contact de la nef et du chœur, semblait davantage correspondre au schéma habituel de l'organisation spatiale monastique. Les deux portes ne sont donc certainement pas contemporaines.

Un ensemble maçonné est accolé au pied de la paroi externe du mur gouttereau. Les dalles de la galerie nord du cloître viennent s'agencer sur cet alignement, qui pourrait correspondre à une banquette. Il s'interrompt à 2,50 m de l'ouverture occidentale

supposée. Dans l'emplacement vide ainsi créé et sous un remblai induré, une poterie, remplie de charbons de bois, était déposée dans une petite fosse circulaire creusée à même l'arène granitique (fig. 2).

La galerie nord du cloître comporte deux alignements latéraux continus de sépultures. Du côté du mur-bahut, elles sont implantées au-dessus de la partie nord d'une fosse, large de 2,70 m. Sa forme parfaitement quadrangulaire et ses parois bien verticales excluent une fosse d'extraction. Dans son angle nord-est, ce possible fond de cabane comporte une poutre enchâssée dans du mortier et, au milieu de sa paroi nord, l'empreinte d'une hypothétique poteau. Du côté de la cour de cloître, le mur-bahut est soutenu par trois contreforts (dans la section fouillée), distants de 2,40 m. Largés de 1,50 m et saillants de 1,10 m, ces derniers sont harpés et, donc, conçus dès l'origine. Aucun réemploi n'y a été repéré.

Le sol de la galerie orientale a été entièrement détruit par l'implantation du mur de galerie du XVIII^e siècle mais son mur-bahut a été conservé. D'une largeur de 1,30 m, il est bien fondé et comporte quelques réemplois qui peuvent être liés à des réfections ponctuelles. Dans la section fouillée, un seul contrefort vient l'épauler du côté de la cour.



SAINT-SYLVESTRE - Abbaye de Grandmont
Fig. 1 - Vue par drone de la zone principale de fouille correspondant à l'angle nord-est du cloître médiéval (cl. Th. Creissen).

Le dallage de la cour de cloître, qui présente au moins deux séquences d'aménagement, est équipé d'un encadrement bien appareillé (bordure d'un parterre végétal), probablement rectangulaire, rempli de terre organique noire. Du côté est, cette terre noire recouvre une partie de fosse s'étendant vers le nord, sous le dallage, et comblée avec un remblai de destruction. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction du tuf. Du côté ouest, la terre noire (avec mobilier d'époque moderne) scelle une autre terre noire, de même nature et difficilement distinguable, avec du mobilier médiéval et deux monnaies de même période, qui comble deux fosses se recoupant et passant également sous le dallage.

La cour est perturbée par plusieurs constructions maçonnées. Certaines fonctionnent avec le cloître médiéval. Un mur ouest-est, large de 2,05 m, vient s'accoler au mur-bahut est. Il recoupe proprement le dallage du côté nord et peut fonctionner avec l'encadrement du parterre végétal. Un second mur, large de 2,80 m, s'accole au sud du précédent. A ce

jour, nous ne connaissons pas la fonction de ces deux structures construites, qui doivent correspondre à des aménagements tardifs.

Il ne subsiste que des lambeaux de la paroi ouest du bâtiment oriental du monastère médiéval. Au nord, un chaînage marque l'entrée de la chapelle latérale au chevet, dont la largeur *intramuros* est de 3,40 m. Le vestige de son mur sud, large de 1,55 m, peut être prolongé jusqu'à la paroi orientale encore en place. Cette dernière, qui comporte au moins deux réemplois, est recoupée par le mur de chevet. Le bâtiment oriental, qui s'appuyait certainement sur cette chapelle, était moins long qu'elle car il n'y a pas de trace d'accrochage dans l'angle sud-est de la chapelle.

La salle du chapitre, qui devait se développer au sud de la chapelle, semble s'ouvrir sur la galerie orientale du cloître par une double arcade reposant, au centre, sur un massif de maçonnerie. Quelques vestiges du sol dallé voisinent avec une canalisation d'évacuation. L'ensemble repose directement sur le substrat, taillé pour être aplani.



SAINT-SYLVESTRE - Abbaye de Grandmont
Fig. 2 - Poterie retrouvée en place dans un décrochement du mur gouttereau sud de l'église médiévale (cl. M. Larratte).

Au sud encore, dans une zone en cours de fouille, on constate successivement le rocher taillé avec, par endroits, un dépôt de roches extraites pour niveler et exhausser ; une canalisation d'évacuation couverte creusée à travers le rocher en place ; une couche de terre noire comportant de nombreux fragments de terre cuite architecturale ; quelques dalles de granit reposant sur la couche noire qui correspondent au sol du bâtiment antérieur au XVIII^e siècle ; au-dessus, les remblais communs de démolition du site. Il n'y a donc aucune trace du niveau de circulation de la galerie du XVIII^e siècle.

Pour cette période qui voit la reconstruction complète du monastère, de nouvelles données ont été apportées quant à l'organisation spatiale des nouveaux édifices et à la chronologie. Le mur ouest du grand bâtiment du XVIII^e siècle se poursuit vers le sud mais il est arasé beaucoup plus haut que dans sa partie nord, ce qui laisse espérer la présence de vestiges antérieurs dans l'emprise même du bâtiment du XVIII^e siècle. Le retour en angle droit, vers l'ouest, du mur de galerie du XVIII^e siècle a également été retrouvé dans ce secteur sud de la fouille. Un chaînage relie ce mur avec l'angle du bâtiment en retour correspondant. Dans l'angle de la galerie, les traces d'un large escalier ont aussi été mises au jour ; il devait permettre d'accéder à l'étage de l'aile orientale du bâtiment du XVIII^e siècle. Dans la galerie orientale, cinq sépultures sont orientées nord-sud et alignées dans le sens du couloir. Ces inhumations ainsi que l'existence d'un retour vers l'ouest de la galerie semblent indiquer une volonté de maintenir l'idée d'un cloître. Ces éléments ainsi que le plan complexe de la nouvelle église révélé par la prospection géophysique montrent une reconstruction élaborée.

La présence d'une dalle funéraire datée de 1733, dans la galerie nord du cloître, signifie qu'il y a eu un temps de réflexion assez long entre l'expertise de Naurissart (1732) et la décision de tout reconstruire. Par ailleurs, la découverte d'une large portion de

dallage avec les dalles funéraires en place dans cette galerie pose la question de la persistance de structures antérieures après la construction du nouveau monastère. Des parties d'église et de galerie de cloître ont-ils été laissées en place, en attente de démontage ? Il est fort probable que l'environnement extérieur du grand bâtiment du XVIII^e siècle était en chantier, avec des déblais liés au démontage encore en cours des constructions médiévales.

On doit ainsi considérer que tous les édifices médiévaux n'ont pas été entièrement démolis lors de la construction du nouveau monastère au XVIII^e siècle. Il est donc fort probable que l'utilisation du site comme carrière par l'entrepreneur de Limoges, au début du XIX^e siècle, n'a pas seulement concerné les récents bâtiments monastiques mais également les ruines médiévales qu'on n'avait pas eu le temps de démonter entièrement lors de la campagne de reconstruction.

Les murs liés aux aménagements tardifs de la cour du cloître médiéval sont recoupés par un puissant massif de maçonnerie, de direction nord-sud et comportant beaucoup de réemplois médiévaux. La construction, solide mais sommaire, est composée de deux structures parallèles et accolées, construites successivement. Elle recoupe aussi le comblement moderne de la cour de cloître. Il pourrait donc s'agir d'un quai de chargement pour les pierres démontées de l'abbaye du XVIII^e siècle.

Comme tous les ans, de nombreuses activités parallèles à la fouille ont contribué à une meilleure connaissance du site et de son environnement : relevé de la terrasse nord, mise en place d'un SIG sur l'emprise du domaine vivrier, prospection par géo-radar des zones nord et sud-ouest... Enfin, un accent particulier est actuellement mis sur le traitement des données historiques pour mieux comprendre l'évolution de cet ordre religieux tout à fait atypique.

Racinet Philippe

SAINT-SYLVESTRE

Sondages subaquatiques et terrestres dans l'étang des Sauvages

Cette nouvelle opération, associant une approche archéologique aérienne, subaquatique et terrestre, confirme les potentiels d'une étude archéologique de l'étang des Sauvages, le premier des neuf étangs piscicoles repérés dans la vallée de Grandmont. En effet, en dépit d'un sol tourbeux détrempe dans le vallon humide et d'une absence totale de visibilité au niveau de la vanne basse (profondeur supérieure à 4 m), ils incluent la découverte d'une structure maçonnée, reliée à un drain en granit par une pièce de bois dans

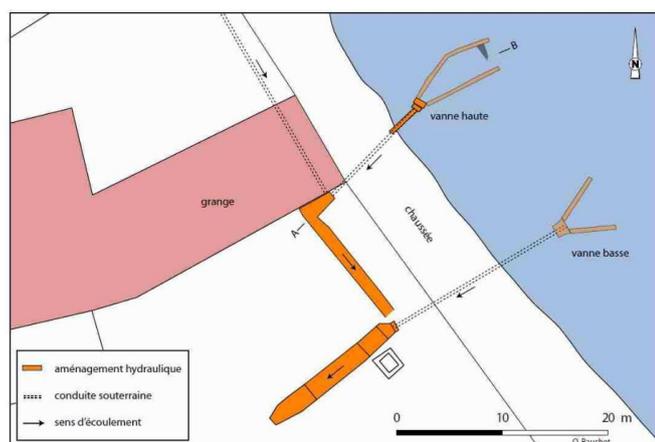
le vallon humide, et d'un second rondin en bois disposé sous la première assise de l'aile gauche de cette vanne, soit deux nouvelles possibilités de datation par le dosage du radiocarbone. En l'absence de cours d'eau utilisable pour la capture de poissons et la production d'énergie hydraulique, les divers éléments découverts depuis 2013 permettent d'envisager l'existence d'un aménagement complexe de cette vallée et des vallons latéraux depuis le début ou le milieu du XI^e siècle - et donc potentiellement antérieur à l'arrivée des religieux

sur le site de Grandmont - ou durant le XIIe siècle - et donc contemporain de l'installation des religieux sur ce site : le résultat de la datation par le dosage du radiocarbone sur un morceau du rondin découvert au niveau de la vanne basse de l'étang des Sauvages indique un aménagement antérieur au dernier quart du XIIe siècle. Il convient de préciser que la datation du rondin immergée fut engagée avec le soutien financier du service régional de l'archéologie à Limoges.

Les résultats de 2017 confirment les découvertes de l'année 2016 et apportent de nouvelles informations notamment grâce aux prospections terrestres et à des prises de vues aériennes par drone. Celles-ci

ont révélé des aménagements associés à l'étang des Sauvages et à l'étang des Chênes, manifestement pour le captage des eaux dans les vallons voisins. Certains aménagements sont à mettre en lien avec l'arrosage ou l'irrigation des versants du petit étang des Chênes. Incontestablement, ces recherches offrent des perspectives archéologiques diversifiées et, de plus, valorisables dans le programme de recherches pluridisciplinaires engagé sur l'abbaye chef d'ordre de Grandmont.

Cloquier Christophe



SAINT-SYLVESTRE

Sondages subaquatiques et terrestres dans l'étang des Sauvages
Fig. 1 - Étang des Sauvages, relevé en plan des vannes, bassins et canaux dégagés en aval de la digue (DAO O. Bauchet)



SAINT-SYLVESTRE

Sondages subaquatiques et terrestres dans l'étang des Sauvages
Fig. 2 - Petit étang des Chênes, vue d'une partie de la digue avec les vannes (cl. S. Deruelles)